

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2006

PRESENTS : MM. BOYER – LEROUGE – CATTIAUX- MERCIER - BRUEZ - THUIN-FOULET-
CARPENTIER – LAUDE – WIART

MMes COQUART – CACHEUX – BRANCART -

ABSENT EXCUSE : M. CUVILLIER - Mme DEREGNAUCOURT

1°) Vote du budget communal 2006 :

a) Vote des taux des taxes des impôts locaux (habitation, foncière sur les propriétés bâties et non bâties) :

Taxe d'habitation : 10.69 % (10.48 en 2005)

Taxe foncière (bâti) : 14.67% (14.38 en 2005)

Taxe foncière (non bâti) : 50.26 % (49.27 en 2005)

L'augmentation des impôts locaux a été rendue nécessaire par la baisse de la dotation nationale de péréquation qui est calculé sur l'effort fiscal de la commune. Ce dernier étant devenu inférieur à la moyenne de l'effort fiscal des communes de même importance, la Conseil Municipal a pris la décision d'augmenter les impôts locaux (2%) pour bénéficier à nouveau et à taux plein du versement de cette dotation.

b) Vote du budget :

Il s'équilibre et recettes et en dépenses :

- section de fonctionnement :	688 921 €
- section d'investissement :	346 861 €

2°) Vote du budget 2006 – Service des eaux :

Il s'équilibre et recettes et en dépenses :

- section de fonctionnement :	36 299 €
- section d'investissement :	50 923 €

3° Travaux :

a) Trottoirs – Rue Victor Lacroix :

Le Maire informe l'assemblée que l'Appel d'offres a été lancé par la DDE (réception en Mairie pour le 10 avril dernier délai)

b) Assainissement pluvial rue Victor Lacroix

Le Maire rappelle à l'assemblée le problème relatif au débordement du réseau pluvial rue Victor Lacroix et de la demande faite auprès de la DDE pour assurer la maîtrise d'œuvre afin d'établir un diagnostic sur les causes de ces débordements et de connaître la ou les possibilités pour y remédier.

La DDE a fait parvenir un devis relatif à ses honoraires ne reprenant que les études d'avant projet et de projet pour un montant de 7 026 € 74 TTC.

Ces honoraires lui semblant élevés, la Maire informe l'assemblée qu'il va consulter d'autres bureaux d'études.

c) Bureau de poste

Changement d'une porte : acceptation du devis de M. JAYET d'un montant de 2 463 € 76 TTC.

4°) Mesures de police :

× Avis favorable au recul de la limite d'entrée d'agglomération (lotissement Pomone) sur le CD 16 afin de réduire les vitesses d'approche de l'entrée du village. Le Conseil demande s'il ne serait pas possible de faire la même chose rue de Sains.

× Lecture de la lettre de M. et Mme Brunelle, 79 rue de la Gare qui sollicite, à nouveau, la pose de ralentisseurs et ce conformément à un courrier de M. le Préfet du Pas de Calais qui stipule qu'il appartient au Maire d'engager une étude avec un maître d'œuvre de son choix pour la réalisation de ces travaux. Un courrier sera adressé au Directeur des Infrastructures du Département qui, interrogé par le passé, avait toujours dit que le Département refusait la réalisation de tels travaux.

5°) Concours des maisons fleuries :

× Inscription en mairie jusqu' au 31 mai.

× Composition du jury :

- M. Jean Luc Boyer
- M. René Cuvillier
- Mme Marie Françoise Coquart
- Mme Jeanne Marie Cacheux
- Mme Gaëlle Deregnaucourt

Le Maire, Jean-Luc BOYER